ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Jeudi 1er juillet 2021

Clubs concernés : 31

Clubs présents : 30

Absent : 1

Cette Assemblée s'est déroulée au Stade Maurice Trélut.

Le Président de la Ligue nous a fait l'honneur d'assister à cette Assemblée en compagnie de notre élu local de l'instance régionale.

Le représentant des sports de la Mairie de Tarbes a participé également à cette réunion.

Ordre du jour

- Approbation du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 05 décembre 2020.
- Approbation du rapport moral saison 2020/2021.
- Vote du budget prévisionnel 2021/2022.
- Organisation des compétitions Séniors et Jeunes.
- Questions diverses.
- Distribution des dotations.

Après une minute de silence en la mémoire des personnes disparues proches de notre sport et les traditionnels mots de bienvenue, le Président René Latapie ouvre l'Assemblée Générale.

Nous sommes tous heureux ce soir de pouvoir nous retrouver en présentiel et nous pourrons ainsi passer un moment convivial à l'issue de cette réunion.

Il dresse rapidement le bilan de la saison vite écourtée par la crise sanitaire.

Comme nous tous, il espère compte tenu de la vaccination et du respect des gestes barrières qu'une saison normale pourra se dérouler à partir du mois de septembre.

Le Président met l'accent sur la dotation et remercie les membres du District qui se sont occupés de cette dotation exceptionnelle.

Il passe ensuite la parole au Président de la Ligue d'Occitanie qui est heureux d'assister à cette Assemblée Générale. C'est aussi une occasion de rencontrer les clubs des Hautes-Pyrénées.

Le représentant des sports de la Mairie de Tarbes est agréablement surpris de voir une aussi grande participation des clubs à cette Assemblée Générale. Le football représente, il est vrai, le plus grand nombre de licenciés dans notre département. Il remercie le Président du District de l'avoir invité à cette réunion et félicite les clubs pour le travail qu'ils accomplissent notamment auprès de la jeunesse.

Reprise de l'ordre du jour :

- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 05 décembre 2020.
- Approbation du rapport moral.
- Vote du budget prévisionnel 2021/2022

Ces trois points ont été approuvés à l'unanimité.

Organisation des compétitions séniors

Comme nous l'avions évoqué lors de la dernière visioconférence, nous pourrions envisager d'organiser des play-off et des play-down pour les compétitions séniors.

Cette formule permet de réduire le nombre de rencontres dans une saison.

Les clubs ne sont pas favorables, car les équipes qui vont jouer les play-down risquent d'être démobilisées. Une perte de licenciés pourrait découler de cette formule.

Nous restons donc sur un championnat traditionnel pour la saison prochaine.

Organisation des compétitions jeunes

Des nouveautés apparaissent dans l'organisation des championnats des jeunes pour la saison prochaine :

- **U14** : Deux phases en territoire
- **U15** : Une phase District + Une phase en territoire + Play-off *(6 montées pour 9 Districts)*
- **U17** : Une phase District + Une phase en territoire + Play-off *(3 montées pour 9 Districts)*

Après explication par Nicole Isac du déroulement de ces trois nouveaux championnats des jeunes, le Président de la Ligue a souhaité s'exprimer et donner son avis sur ces nouvelles compétitions.

La Ligue a souhaité organiser des compétitions générationnelles qui effectivement semblent réservées à une élite régionale.

Les « petits Districts » doivent trouver leurs places dans cette nouvelle organisation soit en Ligue soit en territoire. Il ne faut surtout pas prendre ces nouvelles dispositions comme une sanction !

Dotation

Nicole Isac explique comment a été attribuée le montant de la dotation, les avoirs sur les engagements et la rétrocession sur le prix des licences.

Arbitrage

Les arbitres évoluant en D1 et D2 seront directement réglés (pour le mois qui vient de s'écouler) par le District en début du mois suivant. L'imputation de ces sommes sera ensuite inscrite sur le compte de chaque club.

Une caisse de péréquation sera mise en place à partir de la saison prochaine pour ces frais d'arbitrage.

Conclusion

René Latapie conclut cette Assemblée Générale en souhaitant à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Il invite tous les participants à partager un moment convivial autour d'un buffet offert par le District.

Nous remercions chaleureusement le club de Tarbes Pyrénées Football pour l'aide précieuse qu'il nous a apporté dans l'organisation de cette Assemblée Générale.

Le Secrétaire Général

Robert ISAC